



QUELQUES NOUVELLES DU CE

JUIN 2016

Présents pour la CGT : Carole Herbin (Reims), Isabelle Debraye (Amiens), Carpentier Laurence (Lille), Maunier William (Metz), Pinato Cyril (Strasbourg), Igier Annabelle (Reims), Angélique Sergent (Nancy), Claire Portales (Besançon), Christophe Steiner (Strasbourg)

Représentant syndical : Véronique Marchand (Lille).

✓ PREAMBULE

Drôle de CE Madame la Présidente où l'on va tous s'adresser à vous en sachant que vous ne serez sans doute plus présidente du CE du pôle dans 6 mois, sans savoir d'ailleurs ce que vous allez devenir. Tout comme des dizaines de salariés du pôle que la réorganisation de France 3 va soit priver de leur actuel poste, soit modifier le périmètre de leur fonction ou encore changer leur rattachement hiérarchique ou fonctionnel.

Trop vite ! En moins d'un an, la Présidente de FTV a donc décidé de bazarder les pôles pour revenir au découpage régional avec les dégâts collatéraux qui iront avec.

Toujours en moins d'un an, elle a aussi décidé de casser les métiers à FTV pour créer en urgence une plate-forme/chaine info qui va forcément puiser dans les ressources régionales sans qu'on sache encore dans quelles conditions pour les salariés de France 3. Tout ça mené à marche forcée, de quoi se souvenir de quelle entreprise vient Delphine Ernotte et avoir quelques craintes, et ça n'est peut être pas un hasard si 12% seulement des 2689 candidatures reçues pour les 172 postes de la chaine tout info sont d'origine FTV.

Drôle de réunion donc, où l'on va à la fois faire un retour sur les comptes du CE pour 2015, envisager l'exercice 2016, évoquer les grilles de programme du pôle Nord-Est pour la rentrée, s'arrêter sur la filière en sachant que tous ces domaines vont être impactés par la restructuration de France 3 mais en ignorant encore à quel point et quand exactement. Ce que l'on sait en revanche, c'est que les bouleversements annoncés de l'organisation administrative, fonctionnelle et hiérarchique de France 3 et leurs conséquences sur les personnels génèrent déjà angoisse et questions.

Quant aux réponses, elles devront attendre la fin du processus légal d'information/consultation du CCE et des CE.

Voilà qui va exiger une grande patience de la part des salariés d'ici la fin de la mise en œuvre de cette énième réforme.

Tel qu'il a été remis et débattu en CCE, la secrétaire y reviendra, le projet « d'évolution de l'organisation du réseau régional de France 3 » signe en fait, en explosant les pôles

et en collant au nouveau découpage régional, une véritable recentralisation de la chaîne des régions. Programmes, RH, finances, services généraux, stratégie numérique, mutualisation des moyens, les vraies décisions se prendront à Paris.

La directrice de France 3, Dana Hastier, ne s'en est pas cachée en recevant cette semaine une délégation de la CGT, elle réaffirme que France 3 était d'abord une chaîne nationale et qu'elle avait pour objectif de la développer et en tout cas de la sauver. Car on sait qu'il peut y avoir en embuscade la suppression de la pub en journée sur FTV, moins de 350 millions, ce qui signerait la disparition d'une des 2 grandes chaînes du service public et on préfère ne pas deviner laquelle. D'où l'ardente obligation d'être à + de 9.2% d'audience (en PDM) et pour y arriver, c'est de Paris que l'on prendra toutes les décisions, comme celle de supprimer cet été le grand Soir 3 pendant les 8 soirées des primes sur les J.O.

Avec cette réforme de France 3, on nous dit que les futurs nouveaux directeurs régionaux auront bien voix au chapitre éditorial, mais ce sera en fait sans marge de manœuvre, ou si peu, comme pour les locales : les futurs DR pourront paraît-il faire des propositions sur l'avenir des locales de leur région. Des locales du coup qui seront différentes d'une région à l'autre, d'autant que certains accords seront déjà passés localement par exemple avec Orange, pour permettre la diffusion sur box si techniquement c'est possible et que ça coûte peu. On attend donc la liste de ces conventions, pour le reste, peu d'indépendance comme sur le numérique décrété priorité stratégique mais dont on comprend, malgré la création du poste de délégué numérique, qu'elle sera bâtie et pilotée de Paris, sans forcément tenir compte des savoir-faire acquis localement depuis 5 ans.

Il paraît qu'au menu de France 3, il y a la volonté de doubler les programmes régionaux sur 4 ans, de créer un nouveau magazine chaque année, de multiplier les PAE et les soirées continues avec des documentaires régionaux, de mettre davantage de régional au national. Il faut faire des choses qui se voient a dit Dana Hastier et en plus avec pertinence éditoriale. Vaste programme pour lequel on attend des moyens décentes comme du temps pour faire correctement nos métiers. Un vrai respect des conditions de travail prévues à l'accord d'entreprise, la nomination des bonnes personnes aux bonnes places et pas seulement les polyvalences dans tous les sens et les salaires bloqués.

Bref à la direction de prouver son savoir-faire managérial et stratégique, les salariés eux, ont prouvé depuis longtemps qu'ils savaient faire de la télé et aussi du multimédia.

✓ **COMPTE RENDU DES CCE DES 15 ET 16 JUIN**

Arrêté des comptes 2015

Pour l'année 2015, la direction affiche un résultat net tout juste à l'équilibre, mais par le seul fait d'éléments exceptionnels : notamment un remboursement d'impôts ou une reprise de provision sur le PDV.

Cet affichage masque en réalité un déséquilibre structurel, puisque le résultat d'exploitation est largement négatif de plus de 60 M€, selon l'expert du CCE.

L'équilibre de la balance ne peut durablement se faire par les économies sur les programmes (39,1 M€ rien que sur l'année 2015) et sur les effectifs.

A l'occasion de l'examen de ce point et dans le cadre du débat sur les orientations stratégiques et sur la négociation du contrat d'objectifs et de moyens de France

Télévisions, les élus constatent à ce jour une impasse financière de l'ordre de 100 M€, nets des économies que l'entreprise devra réaliser, si elle veut continuer à assurer l'ensemble de ses missions et ses développements dans la création et l'espace numérique.

Pour répondre à ce besoin de financement, et en l'absence de réforme urgente de la redevance, les projections ne mettent en avant à ce jour qu'une source crédible de financement : le retour d'un écran de publicité après 20h.

En l'absence de cette ressource, le modèle de France Télévisions restera structurellement déséquilibré et l'Etat prendra la responsabilité d'une réduction des missions et du périmètre de France Télévisions, avec toutes ses conséquences en termes d'emploi et d'implantations territoriales, en région et dans les Outre-mers.

Face à ce risque, les élus n'excluent pas de recourir au droit d'alerte économique.

Point sur le déploiement des caméscopes de reportage

Il y a déjà eu 400 caméscopes achetés et mis en place accompagnés de formations.

Pour France 3 national et régional cela va bientôt démarrer sauf que les 400 PMW n'existent plus. Elles vont être remplacées par les 400 PXWX avec quelques fonctionnalités complémentaires. France 3 va bénéficier de ces nouveaux caméscopes. Malgré une fabrication au ralenti causée par les tremblements de terre au Japon, elles devraient être livrées malgré tout avec leur environnement pour les élections présidentielles.

Point sur le Pacte de priorité sur le recours aux moyens internes

On remarque un dysfonctionnement sur le recours aux moyens internes de fabrication, il y a très peu de gestion coordonnée.

L'expert révèle une grosse défaillance dans l'outil de suivi de l'activité et sur le reporting du nombre de jours d'activité. Il y a par exemple 3 comptes de résultat et trois outils différents pour la filière de production, pour les moyens du Siège et pour la PGA, ce qui complique sévèrement l'analyse. Pour la PGA, par exemple, il n'y a pas d'outil de suivi de l'activité en nombre de jours et en numéraire donc pas de calcul de la performance.

Absence de marge par opération, absence de marge par activité.

Des outils qui pourraient être efficaces ex PAF : outil pour tous les moyens dit lourds.

On remarque également une segmentation des achats, une centralisation des achats permettrait de faire une économie. Cependant, même si les clients en interne savent que la filière est plus chère qu'à l'extérieur ils préfèrent avoir recours aux moyens internes.

On note une absence de travail collaboratif entre les antennes et les unités de fabrication.

La filière souffre également d'un vieillissement de sa population, plus de la moitié des salariés ont plus de 50 ans. Une GPEC absente explique le grand nombre de recours aux intermittents. Une cartographie des emplois permanents et non permanents va être

faite, il va y avoir une identification des emplois et métiers à permanentiser en fonction de la saisonnalité.

Le but de Delphine Ernotte est de faire travailler à plein la filière et le département de fabrication.

Point sur le projet d'évolution d'organisation du réseau régional de France 3

« Le principal atout de France 3 est son réseau régional. Or on s'en est beaucoup trop désintéressés pendant une quinzaine d'années. On était dans une logique d'indifférence, voire pire.

Désormais on va s'en occuper. » tel est en substance le discours très volontariste de Mme Hastier, patronne de France 3.

France 3 La chaîne de la société d'aujourd'hui : culture populaire, spectacle vivant en magazine en fiction.

Il s'agit d'une réforme administrative et la mission de France 3 est de calquer à la réalité du pays.

Sur l'antenne des cases nationales deviendront des cases régionales à remplir par les antennes régionales.

Aujourd'hui il faut fluidifier, réduire les strates pour responsabiliser plus les représentants régionaux par les directeurs et les fonctionnements en réseau sous le directeur régional.

Les élus s'interrogent sur cette nouvelle organisation qui va maintenir des formes de centralisation très puissante sur la régulation de l'activité, la gestion financière, les IMG, les RH. Les élus craignent une centralisation de choix éditoriaux par la même occasion car le risque est que le management de proximité n'ait pas beaucoup d'autonomie.

Yannick LETRANCHANT récuse le terme de centralisation.

Les pôles, dit-on, ont eu des aspects positifs notamment pour ce qui est de la régulation d'activité, elle sera transversale mais à un niveau plus élevé.

Sur le budget : la marge de manœuvre du DR sera dans le cadre de son budget.

Il y aura un directeur financier pour une ou plusieurs régions en fonction de leur taille mais avec la même qualité de service affirme Monsieur Vion. Ils seront les avocats dans le cadre de la construction des projets en régions. La fonction financière sera plus transverse comme le reporting la clôture comptable. Cela ne va pas vraiment dans le sens de l'autonomie de gestion des régions.

Le DRH du réseau dit avoir rencontré tous les cadres du réseau et affirme qu'il n'a pas entendu de retour négatif sur le projet. Ce n'est pas du tout le son de cloche que nous avons entendu de la part des cadres locaux, de pôles ou d'antenne, qui estiment avoir été totalement laissés à l'écart du projet.

Monsieur Godard dit voir, dans cette nouvelle réorganisation, un gisement d'évolution pour un certain nombre de personnes et pouvoir afficher un maximum de nouveaux postes pour ouvrir des opportunités.

Sur le numérique : une fonction de délégué au numérique va être créée il dépendra hiérarchiquement du rédacteur en chef.

Les sites numériques seront régionaux mais en gardant l'hyper proximité il y aura donc 13 sites numériques. Il y aura 13 adresses mais 24 équipes web.

Pour la mutualisation des émissions dans les pôles : Pour les émissions telles que PCPL les directeurs d'antenne auront toutes latitudes pour fabriquer des émissions en commun. Tout est question de volonté de la part des Directeurs régionaux.

Pour la filière : il n'est pas prévu de changer, pour le moment, le rattachement de la filière aux directions régionales en terme de représentation des IRP.

Enfin, les élus ont dû batailler pour que le principe d'une consultation des CE régionaux soit actée. Elle doit faire l'objet d'un accord spécifique encadrant tout le processus d'information consultation des instances (CCE, CE, ICCHSCT et CHSCT).

✓ GRILLES DE RENTREE 2016

Ce qui ne change pas pour nos antennes :

La case magazine de 26' à 9h45 : « Pourquoi Chercher Plus Loin ».

Les matinales restent dans le même périmètre, les JT 12/13 et 19/20 aussi, les Soir 3 également même si dans d'autres pôles ils sont fabriqués et diffusés en « grande région » !

Ce qui change :

« La Voie Est Libre » passe du samedi 11h25 au dimanche à 11h55. Le nom de cette émission va changer. La direction nous assure qu'elle pourra être fabriquée et diffusée soit par antenne, soit en « grande région » si une thématique le nécessite, à la discrétion des délégués régionaux.

La case du samedi à 12h55 : une nouvelle « offre découverte réseau France 3 Régions ». Un pilote est en cours d'élaboration par MFP : un best-off des magazines incarnés des régions, sauf de ceux du pôle Nord-Est !

Les élus du CE se sont offusqués d'un tel projet : un « pot-pourri » de programmes déjà fabriqués, et qui sera diffusé sur notre périmètre pôle Nord-Est sans jamais aborder les problématiques de notre secteur... On voit déjà comment la direction va atteindre ses objectifs d'augmentation de 40% de diffusion de programmes régionaux sur France 3 d'ici 2020...

La directrice éditoriale a évoqué un « plan B » : fabriquer sur et pour notre pôle un best-off de nos « Pourquoi Chercher Plus Loin », de manière « incarnée ». Cela veut dire avec un présentateur qui ferait le lien entre les extraits de PCPL déjà diffusés... Les élus ont dénoncé une « France 2isation » un peu ridicule pour France 3, avec cet attrait économique de faire des programmes de plateaux, qui montrent des présentateurs plutôt que des images.

Quoi qu'il arrive, les nouveaux PCPL prévus d'être diffusés d'ici fin décembre seront « dé-patrimonisés », pour aller plus vers les gens qui « font » une implantation

géographique. Un 1^{er} PCPL sur Roubaix sera diffusé le 9 septembre avec cette nouvelle ligne éditoriale.

Dimanche à 12h55 : émissions régionales : Alsace « Gsuntheim », « PCLP » en Lorraine Champagne-Ardenne, « Chronique d'en haut » en Bourgogne Franche Comté et « dimanche avec vous » en Nord-Pas de Calais-Picardie.

Au niveau mensuel, ce qui change :

« Enquête de Région » se fait sur les 3 grandes régions, le dernier mercredi du mois sauf exception (28/9, 2/11, 30/11)

Elle sera suivie de « Doc 24 »

Diffusions du magazine économique « In situ » : 7/9, 5/10, 9/11.

Rappel sur les PAE de cet été :

- 1er juillet : PAE historique (dans tous les sens du terme) sur la Bataille de la Somme, avec 5h de direct ! pilotée par l'antenne de Picardie, avec occultation du 12/13 national.
- Braderie de Lille : Sophie Guillin avait émis la possibilité d'une PAE commune NPCP, mais le rédacteur en chef de Lille étant à ce jour en cours de recrutement, ce point sera tranché plus tard.

✓ **PROJET DE REORGANISATION DE FRANCE 3 REGIONS**

Après la demande express des élus du CCE afin que les CE des régions soient informés et consultés sur le projet de réorganisation des régions de France 3, nous avons eu une visioconférence avec Messieurs Yannick Letranchant, directeur de l'info et Olivier Godard, DRH du réseau France 3.

Yannick Letranchant nous informe que la négociation d'un accord de méthode de consultation du CCE et des CE doit s'ouvrir le 29 juin alors que la consultation sur la réorganisation doit être terminée au 6 octobre 2016 tout en sachant qu'il va y avoir une question de délai compte tenu des deux mois de vacances.

Le CCE extraordinaire du 12 juillet sur le projet devrait préciser un certain nombre de choses.

Quoi qu'il en soit Yannick Letranchant nous justifie la nouvelle organisation comme un moyen de renforcer notre encrage en région tout en simplifiant l'organisation, en fluidifiant le fonctionnement, en réduisant les strates d'encadrement et en responsabilisant les directeurs régionaux.

D'un autre côté il n'y aura pas d'organisation type. On pourrait dit-il imaginer sur les antennes un délégué par antenne accompagné par un ou plusieurs conseillers aux programmes. Ou est la réduction des strates ?

Il y aura de possibles évolutions de l'organigramme assure t-il avec la création de nouvelles fonctions « le but n'est pas de créer pléthore de fonctions ». Ah bon ?

Concernant l'évolution des locales : le problème est d'être mieux reçu donc il va falloir une réflexion même si leur implantation est importante.

On travaille avec les opérateurs au coup par coup pour que les locales puissent être accessibles. Avec certains opérateurs, si possible sur les box mais sans conditions financières.

Le calendrier sur l'avenir des salariés impactés sera discuté avec les organisations syndicales le plus tôt possible pour permettre aux salariés concernés de postuler le plus rapidement possible sur les postes publiés.

La présidente est très attachée à publié un maximum de poste

Les pilotes web seront amenés à postuler sur leur poste.

Certains peuvent être intéressés au poste délégué numérique.

Le but, nous dit Olivier Godard est que chacun y trouve son compte sinon la direction mettra en place un accompagnement individualisé avec la DRH parisienne et les RH régionaux.

Pour les équipes programmes il y aura peu ou pas de modification.

Dans le pôle NO il y a une centralisation des équipes programme mais ce n'est pas partout pareil on garde se qui fonctionne et il n'est pas question de supprimer les postes d'assistantes nous assure t-on.

Concernant les structures RH et communication, Yannick Letranchant nous affirme qu'il n'est pas question de remettre en cause les positionnements géographiques des fonctions actuelles. Ca s'est dit.

Concernant la filière une négociation qui va s'ouvrir le 4 ou le 5 juillet pour savoir comment seront représentés les gens de la filière mais il n'y a pas de raison que cela change. Donc on en conclut qu'ils seront toujours rattachés aux régions en terme de droits aux activités sociales et de représentation sociales dans les instances.

✓ **POINT FILIERE**

Chose incroyable aucun représentant de la filière n'était prévu pour venir débattre du compte rendu fait par la commission filière devant les élus au CE. La direction du pôle a du appeler en catimini Arnaud Ségur le RRH, pour assister au CE en visioconférence. De qui se moque-t-on ?

Nous n'avons eu, donc, que peu de réponse aux questions des élus en séance. Vous trouverez donc le compte rendu de la commission filière en pièce jointe ([cf.CR Filière](#))

Une information tout de même devant l'inquiétude des élus sur le manque récurrent d'activité Arnaud Ségur nous informe que le responsable du pôle de vidéographie étant contraint d'assurer son activité à temps partiel la direction est donc en quête d'un

nouveau collaborateur pour compléter le Temps partiel et démarcher pour trouver des contrats à Paris.

✓ **POINT SUR LA REPARTITION DES RESERVES DES ASC POLE**

Il avait été acté par les élus de mettre une somme de 300 000€ en réserve en vue de financer un voyage de pôle à NY, mais depuis est tombée la décision de la direction de restructurer les établissements régionaux de France 3. Du coup, il est devenu légalement compliqué d'organiser ce voyage après le 31/12/16 (qui aura la responsabilité de gérer les éventuelles annulations ou impondérables ?). La trésorière a donc proposé de voter la répartition de cette somme vers les antennes, proportionnellement au nombre d'ayant-droits.

Voté à 14 voix et une abstention.

✓ **CONSULTATION SUR LES COMPTES 2015 DES ACTIVITES SOCIALES**

La loi impose maintenant de faire un rapport annuel d'activité et de gestion du pôle NE 2015. Chaque collaborateur du pôle pourra le consulter sur le site des activités sociales du pôle.

La direction de FTV verse 2,2% de la masse salariale au CE du pôle Nord-Est. Le CE pôle Nord-Est verse 1,40% de cette somme au CIORTF (qui organise des vacances aux salariés des ex-entreprises ORTF, finance les Associations Sportives de salariés ASORTF, les associations de retraités, les colonies pour les enfants des salariés). Les 0,8% restant servent à : payer les 3 salariés du CE de pôle (gardiens des 3 chalets), à financer le fonctionnement du CE ainsi que les formations des élus, les réunions des commissions non-obligatoires, à organiser des Activités Sociales et Culturelles au niveau du pôle et des antenne.

Les élus du CE ont voté l'attribution de 90% de l'enveloppe vouée aux activités sociales et culturelles pour être dépensée localement selon les propositions des sous-commissions ASC de chaque antenne, seul 10% sont dépensés pour les ASC de pôle (dont l'entretien des 3 chalets, et les stages « épanouissement personnel »).

L'expert comptable a attesté l'arrêté des comptes 2015, et a salué la bonne gestion des fonds versés par la direction au CE pôle Nord-Est, tant au niveau du CE de pôle que sur les activités dans les antennes. Les élus ont approuvé à l'unanimité cet arrêté des comptes, et ont applaudi le travail et l'investissement d'Annabelle Igier, et se sont réjouis de la montée en puissance des « petites » antennes depuis 2010 dans l'organisation des ASC.

✓ **QUESTION DIVERSE**

Motion des élus du CE : sur la suppression d'un poste de doc-vidéothèque sur l'antenne de Nancy. Nous avons demandé une expertise au CHSCT de Lorraine à ce sujet, adopté à l'unanimité des voix. (cf. motion)

✓ **A VENIR**

Prochain CE : 8 juillet 2016

Prochain CCE : 12 juillet 2016

Vos élus **CGT** se tiennent à votre disposition



Compte rendu

Commission Filière Production Pôle Nord-Est

07 Juin 2016 à Nancy

La Commission Filière Production du Pôle Nord-Est s'est tenue à Nancy

en présence de :

Pour la Direction : Mr. Michael Friederich
Mr. Arnaud Ségur
Mr Sébastien Grandsire
Mr Frank Pucques

Pour la Commission : Mme. Pascale Thine
Mr. Claude Framery
Mr. Thomas Lagache
Mr. Cyril Pinato
Mr. Philippe Cornet

Etait invité : Mme. Nancy Gressier

Ordre du jour : 1- Plan de charge 2016

- Equipes légères
- Infographie
- Post production
- Vidéo Mobile
- Régie Fly
- Sonorisation
- Fictions

2- Organigramme de la Filière (RH)

3- Situation de l'emploi (Permanents et non permanents)

4- Heures supplémentaires

5- Formation

6- questions diverses (site de Lambersart)

Les points concernant la situation de l'emploi, la formation et l'organisation du service Ressources Humaines de la Filière sont reportés à la prochaine commission qui se tiendra le 21 Septembre 2016 à Strasbourg, un point sur le Tour de France viendra compléter l'ordre du jour.

La commission a souhaité se tenir à Nancy compte tenu de l'inquiétude grandissante des salariés du site liée à la réduction drastique de l'activité des Équipes Légères et de l'infographie.

Les membres de la commission font remarquer à la direction l'opacité et le manque de communication sur les postes vacants, ils n'apparaissent plus sur les organigrammes, aucun document mentionnant leurs lieux d'affectation, leurs natures ou encore leurs nombres ne nous a été fourni. Rien en ce qui concerne le service RH, même pas un organigramme. De plus, les documents fournis ne sont pas très clairs et difficilement lisibles notamment en ce qui concerne l'infographie.

1-Plan de charge 2016

- Les Equipes Légères

Elles continuent de souffrir du manque d'activité, chose récurrente ces dernières années, Mr Grandsire nous dit que les personnels sont employés dans différents sites régionaux et ne sont pas en sous-emploi. Pour la commission, la mobilité ne pas être une solution pérenne, elle est génératrice de stress et de risques psycho-sociaux ; elle doit se faire seulement sur la base du volontariat, la notion « d'équipe » est vitale pour ces métiers.

Le plan de charge prévoit 1580 jours d'activités pour 2016, pour rappel, on avait 1995 jours en 2015, 1673 en 2014, 2008 en 2013. Le plan de charge est défini au niveau du pôle d'activité non au niveau des sites. Les clients commandent un volume de jours d'activités. A fin avril, seulement 11 jours de tournage ont été pris en charge par le site. Le complément d'activité des personnels de Nancy a été réalisé en collaborant avec les autres sites du domaine Opérations. La direction tient à nous rassurer en nous garantissant qu'il sera bien respecté, l'activité est bien là ! Les demandes de tournages arrivent de plus en plus tard, il faut aussi que nous puissions nous adapter à de nouvelles façons de faire et avoir plus de souplesse dans la composition de nos équipes. Les tournages sont plus courts, on a des demandes de tournages sans éclairage, d'autres demandes avec un besoin de machinerie légère (l'installation de petits travelling) ou encore avec l'utilisation de caméra bien précise. Nous travaillons aussi sur le développement des compétences tel que le Steadycam. L'activité principale restant PCPL pour le Pôle Nord-Est qui abonde sérieusement le planning de la filière.

- Les Fictions

Retour aux huit fictions, la présidente a tranché, bien que le titre de la huitième ne nous a pas encore été dévoilé. Comme pour les autres secteurs d'activités, les demandes arrivent de plus en plus tard.

- La Vidéo Mobile

La Vidéo Mobile connaît un début d'année encourageant, les nombreuses émissions à venir nous permettent de croire en la reprise d'une activité normale et conforme au plan de charge annoncé. Une ré internalisation de 3 jeux au Franay dès septembre avec « Des chiffres et des Lettres », « Arry » et « Motus » va nous garantir une activité pérenne et permettre une régulation plus simple de l'activité de la vidéo mobile.

Depuis janvier 2016 à la fin avril on totalise :

- 48 jours de tournage pour Lille
- 62 jours de tournage pour Strasbourg
- 3.5 jours de régie Fly pour Nancy

Cet été encore nos équipes vont travailler sur des captations de prestige, en juillet le car de Strasbourg participera à la captation du « Tour de France », nos équipes seront aussi à RIO pour les JO, à Amsterdam pour les « Championnats du monde d'Athlétisme » et le car de Lille travaillera sur la retransmission des « Commémorations de la Grande Guerre ».

- La Vidéographie

La commission est inquiète sur la réalisation possible du plan de charge de la Vidéographie qui accuse un retard d'activité d'environ 200 journées par rapport à l'année précédente.

Petit tableau comparaison de 2016 et 2015

	2016	2015
Janvier	125	142
Février	50	166
Mars	119	141
Avril	90	162
TOTAL	384	611
ECART	-227 jours	

Le regroupement de la Vidéographie au pôle EQL/PP de la PGA (planification générale de l'activité) doit permettre de proposer un package complet avec la post-production, le tournage et la vidéographie nous informe la direction. Pour exemple « Le chiffre du 20 heures », la vidéographie a servi de porte d'entrée pour obtenir l'activité de tournage et post-production. Ce regroupement à Paris ne serait-il pas la cause de ce triste constat ? Il faut attendre que les nouveaux responsables de programmes, tout juste nommés, soient en mesure d'accorder leurs confiances à nos créateurs graphistes tout aussi compétents en Région qu'à Paris. De nombreuses créations en témoignent, les habillages de « Thalassa », « Faut pas rêver », « ADN sport » ne sont que des exemples de réussites. Les moyens techniques actuels permettent des échanges sécurisés, rapide et ne peut plus être un frein aux collaborations avec les partenaires partout en France. Pourquoi Chercher Plus Loin un service qui est à portée de main et sacrifier un savoir-faire mainte fois reconnu ?

Pour une meilleure visibilité et publicité de nos savoir-faire et compétences, le Domaine Opération a pour projet de se doter d'un site internet, il sera pour nos graphistes la vitrine de leurs créations.

- La Post-production

La commission fait remarquer un démarrage de l'activité très difficile cette année en post-production et en mixage, la réorganisation du réseau France 3 ne fait qu'alimenter l'inquiétude du manque d'activité pour la fin d'année et le début d'année prochaine. La direction répond que le plan de charge sera tenu.

Seulement 22 % du plan de charge est réalisé à fin avril pour l'image.

- 413 jours pour Lille dont 43 en national
- 260 jours pour Nancy
- 294 jours pour Strasbourg dont 39 en national

Pour la Post Production Son :

- 152 jours pour Lille dont 53 en national
- 73 jours pour Nancy
- 89 jours pour Strasbourg dont 13 en national

Le développement des compétences dans toutes les régions continu, pour exemple l'étalonnage sur DaVinci. L'étalonnage, parlons-en, fonction flou à France Télévisions, on vient en région pour travailler avec du personnel « identifié » en tant

que tel et « reconnu » pour ce travail. Arnaud Segur intervient, nous avons tous des spécificités ou des compétences complémentaires dans nos métiers, que ce soit Steadycamers, LSMistes, Truquistes... elles sont reconnues par FTV et les producteurs. Pour la direction elle doit être reconnue dans le temps avec une reconnaissance salariale et non primé à l'acte.

Pour conclure ce que dit la direction, je cite : - « la porte d'entrée c'est la Vidéographie, avec cela on fait une proposition globale ».

- Questions diverses

Les membres de la commission demandent si la Direction peut nous éclairer sur les rumeurs de déménagement concernant le site de Lambersart ?

Il n'y a aucun projet de déménagement pour le site de Lambersart. On attire l'attention de la direction sur la cantine, elle fonctionne en associations inter-entreprises, un besoin d'investissement assez lourd pour la cuisine et l'accueil des salariés est en cours de projet, or le fait que France TV reconduit le contrat année par année bloque tout le projet. La direction de la filière nous dit qu'elle n'est pas décisionnaire sur ce sujet, cela dépend directement du service IMG à Paris, elle se fait relais de l'information. Elle nous dit juste que le bâtiment n'est pas dans un super état, il faut se poser la question mais que rien n'est signé.

Dans le cadre de la nouvelle organisation de France 3 comment la Filière Nord-Est sera-t-elle regroupée ?

Ce qui devrait se produire serait tout simplement un retour en arrière avec la Filière de Lambersart rattachée à France 3 Région Haut de France. (ex NPDCP) et Nancy et Strasbourg serait rattaché à Grand Est, mais rien n'est décidé encore.

Le 17 juin 2016

Pour la commission Filière

Philippe Cornet



Motion des élus du CE pôle NE

Les élus du CE FTV pôle NE réunis ce jour ont pris connaissance de la pétition signée par 77 salariés de L'antenne de Lorraine, concernant les répercussions du déploiement d'IMédia sur l'activité du service documentation :

L'annonce du non-remplacement du poste laissé vacant par la mutation vers Strasbourg d'une documentaliste est une provocation que les salariés de France 3 Lorraine ne laisseront pas sans réponse.

Le travail des documentalistes est stratégique pour le traitement de l'actualité au quotidien : elles sont les yeux et les oreilles de tout le monde. Elles seules ont une vision globale de ce qui fait l'actualité dans les médias, elles seules ont une perception complète et exhaustive du traitement de l'information par la rédaction. Elles sont la mémoire vive du travail de l'ensemble de la rédaction, passé, présent et à venir. Leur professionnalisme est indiscutable, et reconnu par tous. Perturber ce service nuirait gravement à la santé de France 3 Lorraine, car on y parle aussi souvent de journalisme, et même davantage, qu'en conférence de rédaction.

De quoi s'agit-il réellement ? Pour la direction, il s'agit de redéployer ce poste vers un autre de « journaliste web », poste qui n'existe pas dans les fiches métiers de France Télévisions. Si le service web a besoin de renfort, pourquoi la direction ne redéploie-t-elle pas un poste actuellement vacant au sein de France 3 Lorraine ?

Dans les faits, la direction prépare un démantèlement qui ne porte pas son nom. Un poste à droite, un poste à gauche, et ni vu ni connu, les fonctions supports de la Lorraine risquent de disparaître, noyées dans une nouvelle réorganisation permanente. Aujourd'hui la documentation, demain la gestion, la comptabilité, le secrétariat... La méthode permet de se passer de plan de licenciements en bonne et due forme.

Nous ne sommes pas dupes.
Nous ne serons pas complices.

Nous exigeons que le service de documentation conserve son intégrité, de même que tous les services qui composent l'antenne régionale de France 3 Lorraine.

Les élus du CE PNE demandent, donc, aux CHSCT du pôle de diligenter une expertise pour mesurer l'impact d'Imédia sur les conditions de travail des documentalistes.

Fait à Lille, le 24 juin 2016
Votée à l'unanimité des élus

La CGT, SNJ, CFDT et SUD s'associent